

## Présentation du Collectif Solidarité Contre l'Exclusion

Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion : emploi et revenus pour tous - asbl (CSCE) a été créé le 14 septembre 1996, à l'initiative de « Solidarités en mouvement ». En avril 1999, il s'est constitué en asbl. Le CSCE se veut pluraliste, indépendant et ouvert à tous ceux qui adhèrent à ses objectifs, à l'exception des personnes qui préconisent la violence ou le racisme (voir Appel fondateur). Il a la particularité de réunir en son sein 3 types de participants : des individus, des associations ( des associations de défense des usagers du CPAS, la CGEE, Vie féminine...) et des organisations syndicales (dont la CSC-Bruxelles, la FGTB Bruxelles et la CNE). En associant des personnes avec et sans emploi et en mobilisant la société civile, nous voulons contribuer à construire des rapports de forces permettant le développement d'une société plus égalitaire et plus juste. Analyser, interpellier et créer des fronts. Les membres du Collectif s'associent pour lutter contre l'exclusion en élucidant, en désignant et en combattant les mécanismes (économiques, sociaux, idéologiques) qui la produisent.

Par « exclusion » nous désignons des situations où des personnes sont privées d'un droit fondamental tel que le droit à un emploi digne, le droit à un revenu suffisant pour vivre, le droit à un logement, le droit à la vie privée et à la liberté personnelle ou encore le droit à une participation effective à la vie sociale, culturelle et/ou politique. Souvent, l'exclusion résulte de la privation de plusieurs de ces droits en même temps.

La forme concrète de l'action du Collectif n'est, pour l'essentiel, pas de s'investir directement dans la défense des exclus sur des thématiques pour lesquelles existent déjà (ici et maintenant) des ressources associatives ou syndicales mais de créer, puis d'animer durant le temps nécessaire, des réseaux sur toutes les thématiques où cela semble utile. Le développement d'une capacité et d'un savoir-faire spécifiques dans l'animation de réseaux efficaces contre l'exclusion est possible si nous associons, au sens vrai (avec l'intention de faire quelque chose ensemble), des organisations et des personnes engagées dans l'un ou l'autre de ces combats et soucieuses de dépasser ou de déplacer des clivages qui divisent ou affaiblissent le monde syndical et associatif.

Les organisations visées sont au premier chef des organisations syndicales, mais aussi d'autres organisations, y compris des structures plus modestes ; des personnes peuvent également s'associer au Collectif à titre individuel mais aussi à titre de déléguées de leur association.

Le Collectif tente, dans la mesure des possibilités, d'impliquer les personnes en situation d'exclusion elles-mêmes dans les actions qu'il entreprend. Il offre, dans la mesure de ses disponibilités et dans une perspective de transformation sociale, des conseils ou un accompagnement pour que les personnes auxquelles le droit au chômage, au revenu d'intégration ou à l'aide sociale est dénié ou est menacé puissent faire valoir leurs droits.

Les activités à travers lesquelles nous souhaitons contribuer à cet objectif global sont :

- de continuer le journal en veillant à ce qu'il soit, à toutes les étapes de sa production et de son utilisation, à l'image du réseau que nous souhaitons construire ;
- de préparer des forums, ce qui est l'occasion d'échanger (en réseau) des éléments de compétences et d'intéresser au Collectif des militants avec ou sans attaches ou responsabilités, et/ou plus à l'aise dans l'oral que dans l'écrit (complémentaire par rapport au journal) et de diffuser leurs conclusions;
- de souligner, le cas échéant, la diversité ou les contradictions des analyses en présence afin que la langue de bois fasse place au débat ;
- d'élaborer des revendications de synthèse, et de les porter au plan du débat public, donc aussi avec des politiques ou face à eux ;
- de faire connaître et de promouvoir les concepts, le vocabulaire et les analyses qui résultent des débats animés par le Collectif ;
- si possible, de continuer à porter les revendications au-delà des forums;
- si possible et dans la mesure de nos moyens, d'offrir les conseils ou l'accompagnement individuels utiles pour conserver ou obtenir le droit au chômage ou au revenu d'intégration sociale ;
- si possible et dans la mesure de nos moyens, d'offrir des services utiles pour la réalisation des droits fondamentaux que nous défendons.

Statuts  
Composition du Conseil d'Administration  
Appel fondateur

Le Collectif Solidarité contre l'Exclusion est reconnu en tant qu'association d'éducation permanente et bénéficie à ce titre du soutien du Ministère de la Communauté française - Direction générale de la Culture - Service général de la jeunesse et de l'Education permanente .

Statistiques

Se connecter (administration).

Administration du site

Outil de gestion

Liens utiles / intéressants :

[FGTB Bruxelles](#)

[CSC BHV](#)

[CSC - CNE](#)

[FEF](#)

[BEA - ULB](#)

[Vie féminine](#)

[Equipes populaires](#)

[Espace social - Téléservice. Asbl](#)

[Bouillion de cultures asbl](#)

Le CSCE a notamment adhéré / souscrit à :

[Respect \(réduction du coût des études\)](#)

[UDEP](#)

[Comité pour la liberté d'expression et d'association](#)

[Collectif d'associations Opposées à l'Interdiction du port du Foulard à l'École \(COIFE\)](#)

[Plate-forme contre le plan de chasse aux chômeurs](#)

[Plate-forme contre le projet de Constitution européenne](#)

[Plate-forme "justice pour tous"](#)

[Plate-forme associative pour les créances alimentaires](#)

[Appel liberté pour Bahar](#)

[Appel pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine](#)

[Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie](#)